

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **2 (1902-1903)**

Heft 29

PDF erstellt am: **26.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

2<sup>me</sup> ANNÉE - N<sup>o</sup> 29 - 1<sup>er</sup> JANVIER 1903

# La Musique en Suisse

ORGANE  
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant  
le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN : SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef :  
E. JAKES-DALCROZE ☉ H. MARTEAU  
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs :  
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel  
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

## L'ARCHET

(Suite)

Essayons de les formuler en quelques termes succints :

1. — Il y a dans l'avant-bras deux jeux de muscles qui permettent de fermer la main. Ce sont les contracteurs. L'un que nous appellerons contracteur commun, permet de fermer le poing, et l'autre, dénommons-le contracteur simple, le pouce et l'index seulement. Lorsque l'on saisit l'archet de la main droite, la pression que l'on exerce sur la baguette doit toujours être faite par le contracteur commun. Il est aisé de se rendre compte du pourquoi de ce principe : passez l'archet sur les cordes en le tenant avec tous les doigts, sauf l'index que vous maintiendrez au-dessus de la baguette. Vous remarquerez une grande aisance dans le poignet et dans l'avant-bras, même en exerçant une forte pression avec le pouce et le médus. Appliquez au contraire *avec force l'index* sur la baguette à peu près au milieu de la deuxième phalange, immédiatement tous les muscles qui suivent l'ossature de l'index et qui se continuent jusque dans l'avant-bras se raidissent, et uniquement par l'emploi involontaire du contracteur simple. A jouer ainsi, la fatigue arrive immédiatement et l'on attrape ce que l'on appelle vulgairement la crampe.

2. — La position du pouce est d'une grande importance. Il doit toujours être plié, jamais tenu à plat contre la hausse, car dans ce dernier cas les muscles qui lui correspondent dans l'avant-

bras paralysent de suite toute liberté du poignet. Voici sa position normale : appliquer la chair du pouce sur le saillant de la hausse, de manière que la paroi droite de l'ongle vienne s'appuyer contre la baguette et tenir le pouce toujours plié, quelle que soit la corde sur laquelle on joue et quelle que soit la hauteur à laquelle se trouve momentanément l'archet sur une corde.

3. — Pour la position de la main en général, énonçons : les doigts allongés et joints, légèrement courbés et posés naturellement sur la baguette. Le médus à peu près en face du pouce, de manière qu'en faisant un léger effort, ces deux doigts puissent se toucher de leurs extrémités.

Ne jamais coucher l'index sur la baguette et le tenir rigoureusement joint au médus, de même pour l'annulaire. Quant au petit doigt, il est d'une grande utilité. Posé comme les autres doigts sur la baguette, c'est-à-dire au gras de la première phalange, la moindre pression exercée par lui sur la baguette change immédiatement les conditions de l'équilibre de l'archet sur les cordes. D'une indépendance et d'une mobilité extrême, son utilité est plus grande qu'on ne le pense généralement, surtout dans les changements brusques de nuances. Mais il faut à coup sûr le conserver appliqué contre la baguette et ne pas tomber dans un défaut commun et qui consiste à le tenir élevé dans les airs. Il est trop utile pour n'être employé qu'à faire briller un diamant.

4. — Pour le poignet, le principe voudrait